

# HESAM

# UNIVERSITÉ

**Vu** le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

**Vu** la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 2 février 2016 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Luc DELPEUCH ;

**Vu** le décret n°2019-638 du 24 juin 2019 modifiant le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

**Vu** le règlement intérieur de HESAM Université adopté le 18 septembre 2019 par le Conseil d'administration ;

**Vu** l'arrêté 2019/003 du 4 octobre 2019 portant composition du comité électoral consultatif ;

**Vu** l'arrêté 2019/004 du 4 octobre 2019 relatif aux élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université

**Vu** l'arrêté 2019/005 du 14 novembre 2019 portant modification de l'organisation des élections COMUE HESAM ;

**Vu** l'arrêté 2019/006 du 14 novembre 2019 relatif à la modification de l'arrêté 2019-004 portant sur les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université ;

**Vu** l'arrêté 2019/007 du 18 novembre 2019 relatif à la démission des membres du conseil académique de HESAM Université ;

**Vu** l'arrêté 2019/008 du 21 novembre 2019 relatif à la composition du bureau centralisateur pour les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université ;

**Vu** l'arrêté 2019/009 du 25 novembre 2019 relatif à la validité des listes pour les élections au conseil d'administration et au conseil académique de HESAM Université.

**ARRETE 2019/016 du 6 décembre 2019 portant la proclamation des résultats pour la catégorie 2 collège A secteur 1 pour les élections au conseil d'académique de HESAM Université.**

## Article unique

NB D'INSCRITS	218
NB VOTES	59
PARTICIPATION	27,06%
VOTES BLANCS	13
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	46
SIÈGES À ATTRIBUER	4
SIÈGES OBTENUS	4
SIÈGES RESTANTS	0

### Synthèse des résultats par liste

LISTE	NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	SIÈGES ATTRIBUÉS AU QUOTIENT	SIÈGES ATTRIBUÉS AU PLUS FORT RESTE	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
<small>Construire l'innovation et cultiver la transdisciplinarité</small> Liste Construire l'innovation et cultiver la transdisciplinarité	46	100,00%	4	0	4

<small>Construire l'innovation et cultiver la transdisciplinarité</small> LISTE CONSTRUIRE L'INNOVATION ET CULTIVER LA TRANSDISCIPLINARITÉ	CANDIDATS	ELUS
1	Catherine ALGANI CNAM	Elue
2	Cyrille SOLLOGOUB CNAM	Elu
3	Véronique FAVIER ENSAM	Elue
4	Ilias ILIOPOULOS CNRS	Elu

Le Président

Jean Luc DELPEUCH